

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Les grands projets d'édition du Conseil des Arts et le Canada anglais

Adrien Thério

Number 12, November 1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/40372ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Thério, A. (1978). Les grands projets d'édition du Conseil des Arts et le Canada anglais. *Lettres québécoises*, (12), 4–5.

Tous droits réservés © Éditions Jumonville, 1978

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les grands projets d'édition du Conseil des Arts et le Canada anglais

Dans *Lettres québécoises*, numéro 10, avril 1978, nous avons publié une entrevue avec Maurice Lemire, grand responsable du *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec* qui contenait certaines révélations qui auraient dû au moins retenir l'attention. J'entends par là que certains lecteurs auraient dû nous écrire pour demander des précisions, protester peut-être. Mais tout cela est passé inaperçu. Je me sens donc obligé de revenir sur cette question parce qu'elle concerne tout le monde et non pas, comme on pourrait le croire, les seuls directeurs du Conseil des Arts du Canada.

J'allais dire, tout le monde sait que le Conseil des Arts parraine plusieurs grands projets d'édition. Je me reprends car il semble bien que c'est le petit nombre seulement qui sait. Ces grands projets, c'est sérieux parce qu'avant de les mettre en marche, le Conseil dépense des dizaines de milliers de dollars pour se faire dire qu'on peut aller de l'avant. Quand on a dépensé ces dizaines de milliers de dollars pour que des spécialistes de Balzac vous assurent qu'un grand projet Balzac redorerait le blason du Conseil, on s'engage dans le projet la conscience tranquille même s'il doit coûter plus d'un million de dollars aux contribuables canadiens et québécois.

Et c'est ainsi que plusieurs grands projets d'édition ont vu le jour au Conseil des Arts depuis quelques années.

Le Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec a fait partie de ces grands projets à l'origine mais on l'a *dompé* en cours de route pour des choses plus *high class*, plus internationales, après y avoir dépensé \$285,000. N'eût été du Ministère des Affaires culturelles et du Ministère de l'Éducation du Québec, ces \$285,000. auraient été dépensés en pure perte. M. Lemire qui nous raconte comment on en est venu à mettre son projet au rancart, continue :

Que pouvions-nous contre des projets d'envergure internationale patronnés par la puissante université de Toronto ? On retint « Édition critique de la correspondance d'Émile Zola » (\$750,000.), « Édition critique de la correspondance d'Erasmus » (\$1,000,000.) et « Édition critique des petits dramaturges de la période élisabéthaine en Angleterre » (plus d'un million).

Depuis ce temps, la liste des grands projets s'est allongée. Un grand projet sur les écrits de Disraëli, premier ministre anglais, au dix-neuvième siècle, qui coûtera lui aussi le million de dollars et enfin le dernier né, un projet Riel qui coûtera probablement autant que les autres. Entre parenthèses, disons qu'au Canada français, on a retenu le projet Juneau qui s'intitule *Trésor de la langue française au Québec et dans les régions limitrophes* qui frôlera le million de dollars.

En y regardant de près, on constate ceci, c'est que le grand projet restant au Canada français concerne le Canada français. Celui qu'on a *dompé* en cours de route concernait aussi le Canada français. Qu'en est-il des autres qui ont été

présentés par le Canada anglais et acceptés par le Conseil des Arts ? Tous, à l'exception du dernier, le Riel, n'ont rien à voir avec le Canada anglais. Ce qui veut dire, en somme, que le Conseil des Arts pour se donner de l'allure, accepte de dépenser des millions pour faire faire de la recherche qui devrait être payée par les Français (projet Zola), par les Hollandais (projet Erasme) et par les Anglais (projet Disraëli et projet petits dramaturges élisabéthains). Apparemment, cela leur semble de la plus grande logique.

Et la littérature canadienne-anglaise, est-ce qu'elle existe oui ou non ? On dirait bien que non puisque ce n'est pas le projet Riel qui va lui mettre de la vie dans les tripes. Comment se fait-il que ces gens-là ne trouvent rien de mieux que de vouloir faire dépenser notre argent pour des projets étrangers plutôt que pour des projets qui les concernent ? Je n'oserai pas répondre à cette question mais je me souviens qu'à une réunion des professeurs des littératures canadienne et québécoise, à London, en juin, j'ai entendu des chercheurs canadiens-anglais demander des explications au représentant du Conseil des Arts au sujet de ces grands projets et essayer de savoir pourquoi des projets de recherche en littérature canadienne-anglaise étaient toujours si mal reçus. Qu'ont-ils appris ? Rien. Mon impression, c'est que le représentant du Conseil des Arts ne voulait rien savoir. Des projets de recherche en littérature canadienne-anglaise ? Ça veut dire quoi ? Et les chercheurs canadiens-anglais s'en sont retournés chez eux gros gens comme devant. Ce qui compte pour le Conseil des Arts, c'est des projets qui ont du panache et qui doivent nous mettre sur la carte du monde.

Moi, je dis non. Je dis qu'on est en train de se faire avoir complètement et de faire rire de nous par les Français, les Anglais et les Hollandais réunis. Je me demande encore comment on en est arrivé à accepter de dépenser autant d'argent pour faire faire des recherches sur des écrivains étrangers alors qu'on ne cesse par ailleurs de nous parler de ces temps de restrictions budgétaires quand il s'agit du moindre petit projet d'ici. Et je me demande aussi comment il se fait que le public a laissé faire cela sans jamais dire un mot ? Le Conseil des Arts est-il à ce point sacré que personne n'ose se pencher sur ses politiques, les examiner et même les critiquer ? Il me semble au contraire qu'il serait tout à fait normal que le public ait son mot à dire là-dedans. Ce serait beaucoup plus sain et beaucoup plus démocratique. Pour ma part, j'aurais préféré que la courte étude intitulée *20 plus 5* sur les activités du Conseil des Arts depuis 20 ans, fût faite par des personnes du dehors plutôt que par des directeurs du Conseil. L'étude aurait probablement été moins nombriliste.

Évidemment, il y aura des gens pour venir me dire que je simplifie tout et que je ne comprends rien. Je simplifie peut-être mais je suis sûr qu'il y en a d'autres qui, comme moi, se posent beaucoup de questions sur les politiques dérégées du Conseil des Arts. Pourquoi a-t-on de l'argent pour ces grands projets folichons alors qu'on passe son temps à rogner les petits projets qui nous concernent, à refuser des subventions de quelques milliers de dollars à des revues culturelles qui, finalement, doivent fermer leurs portes ?

C'est qu'il y a au Conseil des Arts des gens qui ont des idées de grandeur ou qui n'ont jamais rien compris à ce que j'appelle la justice distributive. Il est grand temps que ces gens-là fassent une bonne retraite fermée qui va leur permettre de se réorienter ou si c'est trop demander, qu'ils changent tout simplement de lunettes. Est-ce irrévérencieux de dire à M. Charles Lussier, le grand capitaine qui, avec ses collègues, a donné le « nihil obstat » et permis ces extravagances, qu'il nous doit des explications ?

Adrien Thériot